



Le bilan de compétences est un dispositif de formation qui permet de faire le point avec l'aide d'un consultant sur ses compétences, ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet de carrière ou de formation.



LES OBJECTIFS :

- Faire le point sur sa carrière.
- Analyser ses compétences, ses aptitudes et ses motivations.
- Identifier ses atouts et apprendre à les mettre en avant.
- Reprendre confiance en soi.
- Définir et déterminer un projet professionnel réaliste et réalisable ou un projet de formation.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Salarié du secteur privé, en contrat à durée indéterminé ou déterminée.
- Salarié du secteur public.
- Indépendant.
- Demandeur d'emploi.

Modalités d'accès : À tous, accessible aux personnes en situation de handicap

Délais : Sous 30 jours

Inscription : Via moncompteformation

COMMENT LE FINANCER ?

- Avec votre compte CPF.
- Avec pole emploi via l'Aide Individuelle à la formation.
- Par l'employeur dans le cadre du plan de formation.
- Par autofinancement.

DÉROULEMENT

Phase préliminaire

- Faire connaissance avec le bénéficiaire.
- Présenter la démarche.
- Retracer le parcours.
- Cerner la demand.
- Définir un plan de route.

Phase d'investigation rétrospective

- Analyse du parcours personnel et professionnel.
- Analyse de la personnalité, motivations, centres d'intérêts.
- Analyse des compétences.

Phase d'investigation introspective

- Repérage des pistes d'évolution professionnelle :
- Déterminer les pistes.
- Mener des recherches.
- Choisir et définir un projet, perspectives d'évolution.

Phase de conclusion

- Elaboration et analyse du projet ou des perspectives d'évolutions.
- Construction d'un plan d'action, préciser les étapes.
- Restitution au dossier de synthèse

Mise à jour Janvier 2024

"Plus que du Conseil, de l'Action et des Résultats"

